

Conseil municipal de Culhat : séance du 22 juin 2026

Le conseil municipal s'est réuni le 22 juin 2026 à 20h à la mairie de Culhat.

Présents – Gilles Bergami, Julie Montbrizon, Patrick Giraud, Isabelle Chassaing, Fabien Tontini, Lydie Bernard, Joël Ferrier, Cyril Potelleret, Gaëlle Décombas, Thierry Bachellerie, Muriel Labre, Cédric Salles, Fabienne Delamare, Matthieu Bernard.

Absente excusée – Coralie Gessa (pouvoir à Isabelle Chassaing).

Signature de la feuille de présence en début de séance et constatation que le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Cyril Potelleret

Les travaux et décisions sont résumés ci-après.

1. Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 20 mai 2026

Le compte rendu de la séance précédente est soumis à l'approbation des élus. Aucune observation particulière n'étant formulée, il est adopté avec une abstention, les autres conseillers votant favorablement.

Vote et décision : 1 abstention, 14 voix pour.

2. Réfection du toit de l'école

Le conseil examine le devis de remise en état du toit plat de l'école de l'entreprise ATTILA, pour un montant de 3 312.33 € HT. Les élus rappellent la nécessité d'intervenir rapidement afin d'éviter toute dégradation supplémentaire. La délibération est adoptée avec une abstention, une voix contre et la majorité des suffrages favorables.

Vote et décision : 1 abstention, 1 voix contre, 13 voix pour.

3. Demande de subvention de l'association Les Foulées Culhatoises

Certaines pièces justificatives sont manquantes.

Vote et décision : report à une prochaine séance.

4. Subvention à l'association AIDER

Le conseil renouvelle son soutien à l'association AIDER en lui attribuant une subvention de 599,50 €.

Vote et décision : approbation à l'unanimité.

5. Coopérative scolaire – frais de piscine

La commune participe à hauteur de 500 €, soit 50 % des frais d'inscription aux activités piscine pour l'année scolaire 2025-2026.

Vote et décision : approbation à l'unanimité.

6. Temps partiel sur autorisation

Régularisation administrative d'un temps partiel à la demande du service de gestion comptable.

Vote et décision : approbation à l'unanimité.

Questions diverses

- **Subvention exceptionnelle à Europ'raid** – Dans le cadre du projet humanitaire de cette association, le principe d'une aide exceptionnelle de 305 € sera accordée par la commune. Délibération à prévoir à la prochaine séance.
- **Contrat des photocopieurs** – Négociation en cours avec une économie estimée à 87.95 € par mois.
- **Maison de retraite** – Le Maire fait état d'un désaccord avec la direction de l'Ehpad relatif à une demande d'admission (refusée) d'un habitant de Culhat.
- **Rue de la Liberté** – Réexamen du projet en cours. Les travaux de mise en séparatif des eaux usées et pluviales s'élèveraient à 577 K€, dont 356 K€ pourraient a priori être subventionnés. Le reste à charge pour la commune serait de 221 K€.
- **Ancienne maison de la Poste** – Le projet, suspendu temporairement du fait des élections, est réactivé. L'ADIT va transmettre avant fin juin un cahier des charges actualisé qui servira de base au DCE (Dossier de consultation des entreprises).
- **Commission communication** – **La 1ere réunion s'est tenue le 4 juin et a fait un point de la situation.** Principaux éléments : a priori pas de communication papier en cours d'année sauf occasion particulière ; principe retenu d'une réunion publique à mi-mandat pour faire le point de notre programme ; améliorer la coordination avec le programme de la Comcom...
- **Commission vie communale** – Réunion du 10 juin. Une rencontre avec toutes les associations est prévue le 09 juillet 2026. Une rencontre avec les commerçants, les entrepreneurs et les artisans est prévu le 08 octobre 2026. La commission se questionne sur la réalisation d'un forum des associations.
- **Cours d'anglais** – Des cours extrascolaires seront proposés aux élèves de CE1 dès la prochaine rentrée. La communication débutera le 28 juin.
- **Point sur la canicule** : aménagements mis en place, travaux à prévoir pour l'avenir. Interrogation pour la mutualisation de l'achat de climatisation.
- **Protection sociale complémentaire** : Lors d'un prochain conseil municipal , la tenue d'un débat portant sur les garanties accordées aux agents est obligatoire, dans les six mois suivant les élections.
- **Prochaine séance du conseil municipal** : lundi 07 septembre 2026 à 18h30 car présentation du CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé).